

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LA RENTREE 2021-2022

Dates et heures de rentrée septembre 2021

- Jeudi 2 septembre :
 - CM2/CM1/CE2 : 08h45
 - CE1/CP : 09h15
 - Grande Section 09h45 (nom de famille de A à F)
 - Moyenne Section 09H45 (nom de famille de A à L)
 - TPS et Petite Section 10H00 (nom de famille de A à G)
- Vendredi 3 septembre :
 - Grande Section : 09h45 (nom de famille de G à Z)
 - Moyenne Section : 09H45 (nom de famille de M à Z)
 - TPS et Petite Section 10H00 (nom de famille de H à Z)

La rentrée des TPS-PS, MS et GS se fait sur 2 jours. Tous les élèves de maternelles se retrouveront en classe entière le lundi 6 septembre à 8h45.

.....
Pour tous les élèves, selon les inscriptions que vous aurez faites :

- *La cantine sera assurée dès le jeudi 2 septembre*
 - *L'étude du soir (CM2 au CE1) et la garderie du soir (CP/GS/MS/TPS-PS) démarreront dès le jeudi 2 septembre.*
 - *La garderie du matin démarrera le vendredi 3 septembre pour les élémentaires et le lundi 6 septembre pour les maternelles.*
-

Dates des réunions de classes (sans les enfants - pas de garderie)

Mardi 7 septembre(à 18h30 précises) : **CM1 et CM2**

Lundi 13 septembre(à 18h30 précises) : **TPS-PS, MS et GS**

Mardi 14 septembre(à 18h30 précises) : **CP, CE1 et CE2**

RAPPEL :

- Les enfants devront le jour de la rentrée apporter l'ensemble des fournitures demandées par leur enseignante (listes par classe et lien cmaliste.fr toujours disponibles sur le site de l'école).
- Les enfants devront porter leurs tabliers dès le premier jour. Ceux commandés par vos soins (Entreprise BOBINE) seront remis aux enfants, par leur enseignante, le jour de la rentrée.

Les documents énumérés ci-dessous sont à télécharger sur le site de l'école : www.ecolesaintpierredechaillot.fr :

Documents d'information:

- règlement financier 2021-2022
- circulaire de l'APEL
- circulaire de la paroisse
- dates importantes à retenir, vacances scolaires et jours fériés, dates concertations enseignantes
- circulaire de l'assurance scolaire et extra-scolaire « Saint-Christophe Prévoyance » (*attestation d'assurance scolaire téléchargeable*)
- liste des activités périscolaires (payantes)

Les formulaires d'inscription seront à télécharger sur le site à partir du mardi 24 août. Aucun bulletin ne sera distribué à l'école.

Documents à compléter et à remettre à l'enseignante le jour de la rentrée (ne pas omettre de les dater et signer) :

- les autorisations parentales*, 1 par enfant
- l'inscription à la demi-pension et à l'étude/garderie du soir*, 1 par enfant
- l'enseignement pastoral de l'école* 1 par enfant : CE2, CM1 et CM2
- la charte de participation (APEL), 1 par famille

* *dans le cas de familles séparées merci de compléter un seul document.*